



N° 11F0019MIF au catalogue — N° 201

ISSN: 1205-9161

ISBN: 0-662-88983-5

Document de recherche

**Direction des études analytiques
Documents de recherche**

Accès au collège et à l'université : Est-ce que la distance importe?

par Marc Frenette

Analyse des entreprises et du marché du travail
24-E, immeuble R.H. Coats, Ottawa K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136



Toutes les opinions émises par l'auteur de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Accès au collège et à l'université : Est-ce que la distance importe?

par

Marc Frenette

N° 11F0019 No. 201

ISSN : 1205-9161

ISBN : 0-662-88983-5

Analyse des entreprises et du marché du travail
24-E, immeuble R.H. Coats, Ottawa K1A 0T6
Statistique Canada

Comment obtenir d'autres renseignements:

Service national de renseignements: 1 800 263-1136

Renseignements par courriel : linfostats@statcan.ca

Juin 2003

D'utiles commentaires ont été reçus de George Butlin, Louis Christofides et Garnett Picot. Russell Wilkins m'a très profitablement conseillé sur l'utilisation du FCCP pour ce travail et celui qui l'a précédé. Toute erreur qui subsisterait est la responsabilité de l'auteur.

Ce document expose les vues de l'auteur, et non pas nécessairement celles de Statistique Canada.

Also available in English

Table des matières

I. Introduction	1
2. Données	2
3. Résultats.....	8
3.1 Proximité des collèges et des universités.....	8
3.2 Éloignement de l'école et fréquentation postsecondaire	9
3.2.1 Analyse descriptive.....	9
3.2.2 Analyse économétrique	10
3.2.2.1 Modèle 1 : aucun éloignement	10
3.2.2.2 Modèle 2 : éloignement de l'école	12
3.2.2.3 Modèle 3 : interaction du revenu familial et de la distance de l'école.....	14
3.2.3 Importance du facteur de l'éloignement de l'école	16
4. Conclusion	18
Bibliographie	21

Résumé

Des études antérieures semblent indiquer que les élèves du palier secondaire qui ont à franchir plus que la distance de navettage pour se rendre à l'université, sont bien moins susceptibles de fréquenter celle-ci, surtout s'ils appartiennent à une famille moins favorisée sur le plan du revenu. Notre étude pose trois questions complémentaires. Les étudiants qui habitent trop loin pour fréquenter l'université compensent-ils en fréquentant le collège (s'il y en a un à proximité)? Comment la fréquentation collégiale varie-t-elle selon les catégories de revenu? L'éloignement de l'école dissuade-t-il les étudiants de fréquenter le collège? Une fois pris en compte divers facteurs liés à la fréquentation postsecondaire comme le revenu familial, l'instruction des parents, le sexe et la province, les étudiants qui habitent seulement près d'un collège, ont plus de chances de s'y inscrire que ceux qui demeurent à proximité d'une université et d'un collège à la fois. La hausse de la fréquentation collégiale fait presque entièrement contrepois à la différence de fréquentation universitaire, d'où des taux de fréquentation postsecondaire semblables dans les deux groupes. En région éloignée, la montée de la fréquentation collégiale a principalement lieu dans les groupes d'étudiants de familles à petit et moyen revenu. Ce sont eux qui ont à souffrir au plus haut point d'un grand éloignement des universités. Les étudiants qui ont à franchir plus que la distance de navettage pour se rendre à un collège sont bien moins susceptibles de fréquenter le collège, surtout s'ils font partie d'une famille moins favorisée sur le plan du revenu. Il reste que très peu d'entre eux habitent si loin qu'ils ne puissent faire la navette entre leur domicile et un collège.

Mots clés : fréquentation postsecondaire, éloignement de l'école, accès à l'éducation postsecondaire

I. Introduction

Les économistes et les sociologues ont longuement étudié la valeur économique de la fréquentation universitaire ou collégiale¹. Dans des travaux plus récents, on s'est attaché aux questions d'accès au palier postsecondaire. Nombreuses sont ces études qui font voir que cet accès peut être difficile à certains. Les gens défavorisés sur ce plan sont notamment ceux qui appartiennent à des familles dont le revenu est moindre (Mehmet (1978), Meng et Sentence (1982) et Christofides, Cirello et Hoy (2001)), les étudiants dont les parents n'ont pas fait d'études postsecondaires (Butlin (1999) et Christofides, Cirello et Hoy (2001)) et, ces dernières années, les hommes (Butlin (1999) et Thiessen et Nickerson (1978)).

D'après de récents travaux de Frenette (2002), il semblerait que l'éloignement de l'école joue aussi beaucoup comme facteur dans la fréquentation universitaire, peut-être parce que les étudiants qui habitent plus près d'une université peuvent moins dépenser en demeurant au foyer familial, tout en fréquentant l'établissement local. Jusqu'à un élève sur cinq du palier secondaire a à franchir plus de 80 km en ligne droite pour fréquenter l'université. Dans ce cas, les probabilités de fréquentation universitaire ne sont que de 58 % de celles des élèves qui peuvent aisément faire la navette entre le domicile et l'école, c'est-à-dire qui ont moins de 40 km à parcourir (on tient compte ici, des différences de revenu familial, d'instruction des parents, de sexe et de province). Ajoutons que l'effet négatif de la distance se fait bien plus sentir chez les étudiants de familles moins favorisées sur le plan du revenu, ce qui accrédirait l'idée que les dépenses à consentir, peuvent en grande partie expliquer que l'éloignement soit une telle désincitation à la fréquentation universitaire.

Dans la présente étude, nous nous posons des questions complémentaires sur le thème de l'éloignement de l'école, abordé dans Frenette (2002). D'abord, les étudiants qui ont une trop grande distance à parcourir pour fréquenter l'université compensent-ils ce fait, en fréquentant un collège? Ensuite, cette fréquentation collégiale supérieure, est-elle probable chez les étudiants de familles moins favorisées sur le plan du revenu, c'est-à-dire chez ceux qui ont le plus à souffrir d'un grand éloignement des universités? La question de l'éloignement comme facteur de non-fréquentation collégiale se pose généralement moins, puisque les collèges sont très présents en milieu rural. Un troisième objectif de notre exposé sera cependant, d'évaluer le rôle de la distance de navettage dans la fréquentation collégiale.

Les études sur l'éloignement de l'école et la fréquentation postsecondaire, traitent nettement de questions d'accès : qui passe au palier postsecondaire et qui n'y passe pas? Le facteur de l'éloignement de l'école pourrait jouer par les coûts en particulier. Les étudiants qui doivent déménager pour fréquenter un établissement postsecondaire auront manifestement bien plus à payer que ceux qui demeurent au foyer familial tout au long de leurs études.

Les frais de scolarité sont un autre facteur de coût (peut-être plus évident) dans la fréquentation postsecondaire, mais l'étude de leur incidence sur l'accessibilité n'est pas exempte de difficultés. D'abord, cette variable peut ne pas être exogène, car elle peut être sensible à l'accroissement de la demande qui s'attache à un programme. Ainsi, il y aurait une corrélation positive entre les frais de scolarité et la fréquentation de programmes, ce qui peut être contraire à l'intuition qu'on en a. De plus, les changements de politiques au niveau fédéral ou provincial plutôt qu'à celui des

¹ On trouvera un aperçu de l'évolution récente des études spécialisées dans Card (1999).

établissements ou des programmes peuvent déterminer une grande part variation exogène de ces frais. L'effet est de largement réduire le nombre d'expériences naturelles ou aléatoires où les chercheurs pourront puiser leurs données². On constate par ailleurs que les différences d'éloignement de l'école relèvent peut-être plus directement des expériences aléatoires. Le plus souvent, les gens ne choisissent pas le lieu où ils grandissent. Ce qui ferait peut-être de l'éloignement de l'école une variable moins aléatoire, ce sont des différences significatives de capacités cognitives des enfants entre les régions urbaines et les régions rurales³.

Bref, nos résultats indiquent que la fréquentation collégiale s'accroît considérablement chez les étudiants qui habitent à proximité d'un collège seulement, comparativement à ceux qui demeurent près d'une université et d'un collège à la fois. Cette augmentation de la fréquentation collégiale fait presque entièrement contrepois à la diminution du taux de fréquentation universitaire chez les étudiants habitant près d'un collège seulement, si bien que le taux global (université et collège) de fréquentation postsecondaire est presque le même chez les deux groupes d'élèves (valeur approximative de 40 % dans les deux cas). Cette augmentation est concentrée chez les étudiants appartenant à des familles à petit et moyen revenu. Ce sont ceux qui ont le plus à souffrir de l'éloignement des universités. Pour les étudiants de familles au revenu supérieur, on ne relève aucun signe de la montée de la fréquentation collégiale en cas de grand éloignement des universités. Les étudiants qui ont à franchir plus que la distance de navettage pour fréquenter le collège ont 37 % moins de chances de s'inscrire aux études collégiales. Les étudiants de familles au revenu inférieur se ressentiront bien plus d'avoir à franchir plus que cette distance pour fréquenter le collège. Il convient cependant de noter que seulement environ 3 % des élèves du palier secondaire résident au-delà de la distance de navettage

La suite de notre exposé sera simple. À la prochaine section, nous décrivons les données. Nous présenterons ensuite les résultats et enfin un résumé à la dernière section.

2. Données

Les données dont nous avons besoin pour notre étude ressemblent fort à celles de Frenette (2002). Il faut d'abord des données longitudinales sur les étudiants « susceptibles » de fréquenter l'universitaire (et notamment des données géographiques et des données sur les caractéristiques familiales générales). L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) comble ces besoins des plus efficacement. Il s'agit d'une enquête longitudinale auprès des ménages dont la base d'échantillonnage vient de l'Enquête sur la population active (EPA). Chaque échantillon longitudinal EDTR est interrogé sur une période de jusqu'à six ans et un nouvel échantillon (en chevauchement) est introduit tous les trois ans. Le premier est entré en 1993 et sorti en 1998. Le deuxième est entré en 1996 et, en 1999 (dernière année disponible), avait livré des données sur

² On trouvera dans Christofides, Cirello et Hoy [2001] un exemple d'étude où les frais de scolarité sont une variable explicative de l'accès au palier postsecondaire. Dans une diversité de spécifications, ces auteurs ne constatent aucun effet négatif et significatif.

³ Dans cette étude, l'éducation des parents et le revenu familial sont utilisés pour substituer les habiletés cognitives des parents, qui peuvent être hautement corrélées avec les habiletés cognitives des étudiants.

quatre ans. La caractéristique la plus importante de cet ensemble de données est que nous connaissons le code postal du domicile des élèves pendant leurs études secondaires.

Qui sont les élèves « susceptibles » de fréquenter les institutions postsecondaire? Le plus souvent, il suffirait de considérer les élèves immédiatement après l'obtention du diplôme d'études secondaires (dans la plupart des provinces, les intéressés auront fait 12 ans d'études primaires et secondaires). Au Québec et en Ontario cependant, les critères d'admission à l'université sont différents : les étudiants québécois doivent suivre au moins deux ans un programme d'accès à l'université d'un cégep et les étudiants ontariens doivent s'inscrire aux cours préuniversitaires de l'Ontario (CPO ou 13^e année), du moins dans la période visée par notre étude. Comme notre but est d'examiner les circonstances de fréquentation pendant que l'étudiant vit avec sa famille, il conviendrait peu d'observer les étudiants québécois des cégeps, puisqu'une partie d'entre eux quittent le foyer pour fréquenter un établissement collégial et forment sans doute donc leur propre famille⁴. Comme dans Frenette (2002), notre stratégie est de regarder tous les élèves que deux ans séparent de l'admissibilité à l'université dans leur province d'origine en temps normal⁵. Il faut donc considérer les élèves qui viennent de terminer la 11^e année au Québec et en Ontario et la 10^e dans toutes les autres provinces (année « t »). Nous observons ensuite les tendances de leur fréquentation postsecondaire (université et collège) dans les deux années qui suivent (jusqu'à l'année « t+2 »). Le plus haut niveau de fréquentation est celui qui prédomine dans l'analyse finale (l'élève qui fréquente à la fois le collège et l'université serait codé comme ayant fréquenté l'université). Notre échantillon se limite par ailleurs aux jeunes élèves, c'est-à-dire à ceux qui ont de 15 à 21 ans à l'école secondaire.

Comme données, il faut aussi les codes postaux des établissements postsecondaires canadiens (universités, collèges universitaires et collèges). On peut les obtenir aux sites Web de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) et de l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC)⁶. Le premier de ces sites contient les codes postaux de 101 universités et collèges universitaires à financement public (avec tous leurs campus); celui de l'ACCC présente les codes postaux de 377 collèges communautaires (avec tous leurs campus)⁷. Par collège communautaire, on entend les établissements postsecondaires non universitaires à financement public à l'exclusion des écoles de métiers et de formation professionnelle et des collèges commerciaux⁸. Ces collèges

⁴ Dans l'EDTR, cela dépend de ce que les élèves soient retournés vivre avec leurs parents ou non dans l'année. S'ils retournent au foyer familial pour au moins 30 jours, l'été disons, ils sont toujours considérés comme demeurant avec leurs parents, sinon ils forment leur propre famille.

⁵ L'admissibilité au collège n'est pas plus tardive que l'admissibilité à l'université.

⁶ On peut visiter ces sites aux adresses Web : <http://www.aucc.ca> et <http://www.accc.ca> respectivement.

⁷ On trouvera la liste des universités dans Frenette (2002).

⁸ L'auteur ne dispose pas de données sur les codes postaux des écoles de métiers et des collèges commerciaux.

communautaires d'un grand nombre de provinces sont appelés cégeps au Québec et collèges d'arts appliqués et de technologie en Ontario⁹.

Il s'agit ensuite de calculer la distance entre le domicile d'un élève avant le diplôme d'études secondaires et l'établissement postsecondaire le plus proche. Nous tirons les coordonnées géographiques (latitude et longitude) des codes postaux des ménages à l'aide de la version résidentielle du « Fichier de conversion des codes postaux Plus » (FCCP+). C'est un programme qui convertit les codes postaux à six caractères en diverses unités géographiques avec latitude et longitude. On calcule les coordonnées géographiques des établissements à l'aide de la version institutionnelle du FCCP+. Dans l'hypothèse que la terre est une sphère parfaite d'un rayon de 6 370,997 km, le calcul de la distance rectiligne (en km) entre le domicile d'un élève et l'établissement postsecondaire le plus proche est le suivant :

$$(1) \text{ Distance} = 6\,370,997 * \arccos[\sin(s_latrad) * \sin(i_latrad) + \cos(s_latrad) * \cos(i_latrad) * \cos(s_longrad - i_longrad)]$$

« latrad » est la latitude en radians et « longrad », la longitude correspondante. Nous avons converti les données géographiques (en degrés et décimales) en radians en divisant par 57,29577951. À noter que « s_ » désigne le lieu de l'élève et « i_ », le lieu de l'établissement.

Trois groupes d'étudiants sont visés dans notre étude : ceux qui habitent respectivement près d'une université *et* d'un collège, ceux qui habitent d'un collège seulement et ceux qui n'habitent pas à distance de navettage d'une université et d'un collège¹⁰. Les étudiants qui ont plus de 80 km à franchir pour se rendre dans un établissement postsecondaire sont considérés comme ayant à parcourir plus que la distance de navettage¹¹. On notera qu'il s'agit de la distance rectiligne entre les deux points et que, en réalité, la distance en voiture peut être supérieure.

Voici l'ensemble de variables exploitées aux fins de l'analyse :

Fréquentation postsecondaire : variable catégorique indiquant l'absence de fréquentation postsecondaire (0), la fréquentation collégiale (1) ou la fréquentation universitaire (2) peu après les études secondaires (jusqu'à l'année « t+2 »). Rappelons que les étudiants ayant fréquenté le collège et l'université à la fois seraient codés comme ayant fréquenté l'université.

⁹ Dans Frenette (2002), seules les universités d'intérêt pour la population étudiante en général sont incluses (71 sur 101, soit environ 91 % de toute cette population). Une proportion non négligeable d'établissements collégiaux ont pour orientation principale le marché du travail local et offrent donc des programmes dans un éventail très resserré de disciplines. Si nous avons éliminé ces collèges, le nombre d'établissements collégiaux « susceptibles » d'être fréquentés, aurait largement diminué. À noter que, dans Frenette (2002), les données tendanciennes sur la fréquentation universitaire étaient « robustes » par rapport à l'inclusion de toutes les universités. Ainsi, l'analyse que livre notre étude porte sur l'ensemble des établissements collégiaux et universitaires.

¹⁰ Une très faible proportion d'étudiants habitent près d'une université, mais non près d'un collège. Nous avons omis ces cas, car aucune analyse de fond ne pouvait porter sur ce groupe.

¹¹ Frenette (2002) a adopté trois catégories d'éloignement ou de distance : 0-40 km (distance de navettage), 40-80 km (peut-être hors distance de navettage) et 80 km et plus (hors distance de navettage). Le regroupement des catégories 40-80 kilomètres et 80 kilomètres et plus, est nécessaire en raison de la petite taille d'échantillon de ces catégories.

Éloignement des établissements postsecondaires : jeu de variables binaires indiquant qu'une université et un collège sont à distance de navettage du domicile d'un élève du palier secondaire (catégorie omise), que seul un collège est à distance de navettage ou qu'il n'y a ni université ni collège qui soient à distance de navettage.

Revenu familial : jeu de variables binaires indiquant les tranches de revenu de famille économique d'un élève du palier secondaire.

On divise le revenu familial par tranches pour les cinq régions types de résidence de manière à tenir compte (en partie) des différences de coût de la vie et de la situation socioéconomique relative des familles dans la collectivité¹². Ces cinq catégories sont les régions rurales, les petites régions urbaines (de moins de 30 000 habitants) et les régions de 30 000 à 99 999 habitants, de 100 000 à 499 999 et de 500 000 et plus. La tranche intermédiaire de revenu est la catégorie omise. À noter que le revenu est en correction de taille de la famille. On crée ainsi une mesure du revenu par personne où les économies d'échelle, caractéristiques des familles plus nombreuses, sont prises en compte. Cette correction consiste plus précisément à diviser le revenu familial par la racine carrée du nombre de membres de la famille.

Scolarité des parents : jeu de variables binaires indiquant le plus haut niveau de scolarité des parents (le plus haut degré d'instruction du père ou de la mère), à savoir un grade universitaire, un diplôme collégial, et une catégorie supplémentaire « absence de diplôme postsecondaire/ne sait pas ».

Femme : variable binaire qui appréhende les différences hommes-femmes de taux de fréquentation postsecondaire.

Province : jeu de variables binaires indiquant la province où habitait un élève pendant qu'il fréquentait l'école secondaire, l'Ontario étant la catégorie omise. On peut ainsi appréhender les différences foncières de fréquentation postsecondaire entre les provinces par les différences de composition de la population étudiante, de conditions économiques et de frais de scolarité entre les provinces ou de critères scolaires d'admission au collège et à l'université (ce qui importe particulièrement pour les étudiants du Québec et de l'Ontario).

Année : jeu de variables binaires indiquant jusqu'à quelle année nous observons la fréquentation postsecondaire (année « t+2 »). On peut ainsi appréhender les tendances d'autres facteurs susceptibles d'influer sur cette fréquentation (amélioration des conditions économiques ou augmentation des frais de scolarité dans les années 1990, par exemple).

Les moyennes d'échantillon de ces variables figurent plus loin au tableau 1. Les étudiants ont fréquenté l'université et le collège dans des proportions égales peu après les études secondaires (environ un sur cinq a fréquenté l'une et l'autre). On notera qu'un certain nombre de ceux qui ont fréquenté l'université pourraient aussi avoir fréquenté le collège, mais c'est le plus haut niveau de fréquentation postsecondaire qui prédomine. Notre échantillon est constitué à 40 % environ de familles de la tranche de revenu supérieure (dans une région type de résidence), mais cela s'explique par l'âge implicite des parents dans l'échantillon par rapport à la population en général. Par

¹² Les résultats sont robustes par rapport au calcul relatif aux tranches de revenu familial à l'échelle du pays.

conception, il s'agit de parents qui ont au moins un enfant de 15 à 21 ans. La plupart des étudiants demeurent à distance de navettage (moins de 80 km) d'une université et d'un collège (83 %). Une proportion de 13,5 % est à distance de navettage d'un collège seulement et une maigre proportion de 3,4 %, hors distance de navettage d'une université et d'un collège. Rappelons que les étudiants qui habitent à distance de navettage d'une université mais non d'un collège sont exclus de notre étude, car ils sont trop peu nombreux. Dans l'échantillon, les étudiants québécois sont sous-représentés simplement parce que les données sur leurs caractéristiques familiales sont rétrospectives sur une période d'un an (une partie des élèves de 11^e année peuvent avoir déjà quitté le foyer pour fréquenter un cégep ou travailler). Ce qui a éliminé le premier cycle des deux premiers échantillons longitudinaux (de 1993 et 1996 respectivement) ainsi que tout nouvel apport transversal à l'échantillon (c'est ce qui s'ajoute à l'échantillon à cause de la déperdition d'effectif). Dans l'échantillon, l'année 1998 est surreprésentée (pour la fréquentation postsecondaire), puisque les échantillons longitudinaux de l'EDTR entrent en chevauchement en 1996 (les élèves du palier secondaire sont échantillonnés en 1996 et leur fréquentation postsecondaire est observée jusqu'en 1998). Il y a une nouvelle perte d'échantillon en 1999 avec la sortie du premier échantillon longitudinal en 1998. La pondération d'échantillon est conçue pour corriger de cette asymétrie.

Tableau 1 : Moyennes d'échantillon

Niveau le plus élevé de fréquentation : université	0,192
Niveau le plus élevé de fréquentation : collège	0,200
Tranche supérieure de revenu	0,403
Tranche intermédiaire de revenu	0,335
Tranche inférieure de revenu	0,263
Université et collège à proximité	0,831
Collège à proximité	0,135
Ni université ni collège à proximité	0,034
Plus haut niveau de scolarité du père ou de la mère : grade universitaire	0,158
Plus haut niveau de scolarité du père ou de la mère : diplôme collégial	0,242
Absence de diplôme postsecondaire du père ou de la mère/ne sait pas	0,601
Femme	0,475
Terre-Neuve-et-Labrador	0,029
Île-du-Prince-Édouard	0,005*
Nouvelle-Écosse	0,039
Nouveau-Brunswick	0,034
Québec	0,116
Ontario	0,431
Manitoba	0,043
Saskatchewan	0,046
Alberta	0,108
Colombie-Britannique	0,148
1995	0,114
1996	0,185
1997	0,158
1998	0,359
1999	0,186
N	2,065

Nota : Dans ce tableau et tous ceux qui suivent, la « proximité » est une distance rectiligne de moins de 80 km.

* Estimation à considérer avec prudence.

3. Résultats

3.1 Proximité des collèges et des universités

Le tableau 1 répondait à la question : « À quelle distance les élèves du palier secondaire demeurent-ils du collège et/ou de l'université le plus proche? » À cause des petites tailles d'échantillon dans les provinces, nous n'avons pu examiner cette question au niveau provincial, mais à l'aide de l'échantillon transversal EDTR de 1996, il est possible de vérifier l'éloignement des universités et des collèges pour toute la population. Le tableau 2 répartit celle-ci (tous les Canadiens) selon la distance qui la sépare de l'université et/ou du collège le plus proche à l'échelle nationale et par province.

Province	Échantillon	Type d'établissement à proximité				
		Université ou collège à proximité			Ni université ni collège à proximité	Total
		Université et collège	Collège seulement	Total		
Terre-Neuve-et-Labrador	3 588	0,579	0,347	0,926	0,074	1,000
Île-du-Prince-Édouard	1 875	0,907	0,093	1,000	0,000	1,000
Nouvelle-Écosse	4 790	0,957	0,043	0,999	0,001	1,000
Nouveau-Brunswick	4 535	0,858	0,142	1,000	0,000	1,000
Québec	13 470	0,905	0,064	0,969	0,031	1,000
Ontario	20 462	0,921	0,073	0,993	0,007	1,000
Manitoba	4 845	0,789	0,106	0,895	0,105	1,000
Saskatchewan	4 729	0,488	0,478	0,965	0,035	1,000
Alberta	6 069	0,771	0,162	0,933	0,067	1,000
Colombie-Britannique	6 367	0,848	0,124	0,971	0,029	1,000
Canada	70 730	0,867	0,106	0,973	0,027	1,000

Nota : Sont exclus les gens qui ont seulement une université à proximité.

Notons d'abord que les proportions nationales dégagées pour l'ensemble des Canadiens (tableau 2) sont très proches des proportions nationales pour l'ensemble des étudiants (tableau 1). Frenette (2002) constate une immense variation selon les provinces, de la proximité des universités pour les Canadiens. À cet égard, la Saskatchewan se classe au dernier rang, précédée de Terre-Neuve-et-Labrador¹³. On peut aussi constater que, dans ces deux provinces, la majeure partie de la population n'en est pas moins à distance de navettage d'une université ou d'un collège, car bien des gens sont à distance de navettage d'un collège seulement. Au moins 89 % des habitants de toute province peuvent faire la navette entre leur domicile et une université ou un collège (voir la colonne « Total » sous « Université ou collège à proximité »). Les premiers rangs sont occupés par l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick (100 % dans chaque cas); suit l'Ontario (99 %). Le Manitoba (89 %) au dernier rang est précédé de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Alberta (93 %). La vaste majorité des Canadiens habitent près d'une université ou d'un collège. Dans le gros de notre analyse, nous viserons surtout à comparer les taux de fréquentation des étudiants qui habitent près d'une université et d'un collège à ceux qui habitent près d'un collège seulement.

¹³ Frenette (2002) ne tient compte que de 71 universités sur 101. Notre étude porte sur ces 101 établissements universitaires. Les résultats de Frenette (2002) sont très « robustes » par rapport à cette restriction.

3.2 Éloignement de l'école et fréquentation postsecondaire

3.2.1 Analyse descriptive

Par des données brutes d'abord, le tableau 3 indique les taux de fréquentation postsecondaire par type d'établissement à proximité (rayon de 80 km). Les étudiants que 80 km ou moins séparent d'une université et d'un collège ont autant de chances de fréquenter l'université que le collège (environ un sur cinq (20 %) a fréquenté l'une et l'autre). S'il y a seulement un collège dans un rayon de 80 km, le taux de fréquentation universitaire tombe à 13 % et le taux de fréquentation collégiale monte à 22 % environ. On a l'impression que la hausse de la fréquentation collégiale est des plus modestes au regard de la baisse de la fréquentation universitaire, et ces résultats ne tiennent pas compte des différences de caractéristiques observables. Il se trouve que les étudiants du Québec ont une grande influence sur les résultats pour deux raisons : ils sont bien plus susceptibles de fréquenter un collège (cégep)¹⁴ et ils sont relativement nombreux en proportion à habiter près d'une université et d'un collège (tableau 2). Si on les exclut, l'augmentation de la fréquentation collégiale dans les régions éloignées fait presque entièrement contrepois à la diminution de la fréquentation universitaire (voir la partie inférieure du tableau 3). Dans l'analyse de régression, les étudiants québécois se trouvent inclus, mais la province de résidence sert de variable de contrôle.

Type d'établissement à proximité	Échantillon	Proportion de fréquentation		
		de l'université	du collège	de l'université ou du collège
Ensemble des étudiants				
Université et collège	1 489	0,205	0,200	0,404
Collège seulement	448	0,130	0,217	0,347
Ni université ni collège	128	0,112	0,134	0,246
Étudiants québécois exclus				
Université et collège	1 346	0,229	0,146	0,376
Collège seulement	430	0,136	0,204	0,340
Ni université ni collège	113	0,136	0,070	0,205

Autre résultat intéressant au tableau 3 : la fréquentation collégiale est bien moins probable chez les élèves ayant à franchir plus que la distance de navettage pour se rendre dans un collège. Il faut toutefois se rappeler que 3,4 % seulement des étudiants se trouvent dans cette situation (tableau 1), aussi le problème se pose-t-il sans doute moins dans ce cas que dans celui de l'éloignement de l'université.

¹⁴ Au Québec, nombreux sont les étudiants qui sont toujours au cégep deux ans après leur 11^e année, bien qu'ils envisagent de fréquenter l'université. Comme le fait observer Frenette (2002), il faudrait un horizon temporel plus étendu pour appréhender plus précisément la situation particulière des étudiants québécois.

3.2.2 Analyse économétrique

Dans cette section, nous analyserons de plus près le rôle de l'éloignement de l'école dans la fréquentation postsecondaire à l'aide d'un modèle logistique multinomial. Nous estimons le modèle général suivant :

$$(2) \text{Ln} [P_{ij}/(P_{i0})] = \mathbf{x}_i \boldsymbol{\beta}_j + \xi_i$$

où « P » est la probabilité de fréquentation postsecondaire, « x » un vecteur de variables explicatives et « ξ » un terme de perturbation aléatoire. Les indices inférieurs « i » et « j » désignent respectivement l'étudiant et le type de fréquentation postsecondaire (0, absence de fréquentation; 1, fréquentation collégiale; 2, fréquentation universitaire). Le résultat de référence est l'absence de fréquentation postsecondaire (j = 0).

3.2.2.1 Modèle 1 : aucun éloignement

Dans ce premier modèle, les variables explicatives sont le revenu familial, l'instruction des parents, le sexe, la province et l'année où nous observons la fréquentation postsecondaire ou son absence. Les variables de contrôle de l'éloignement de l'école s'ajouteront plus loin. On peut voir les résultats au tableau 4.

Tableau 4 : Modèle 1 de fréquentation postsecondaire - sans variables d'éloignement
(modèle logistique multinomial)

	Fréquentation universitaire (PS = 2)	Fréquentation collégiale (PS = 1)
Valeur à l'origine	-2,017 ** (-4,66)	-1,454 ** (-4,73)
Tranche de revenu supérieure	0,352 (1,74)	0,195 (1)
Tranche de revenu inférieure	-0,687 ** (-2,69)	-0,055 (-0,24)
Plus haut degré de scolarité du père ou de la mère : grade universitaire	1,383 ** (5,6)	0,125 (0,53)
Plus haut degré de scolarité du père ou de la mère : diplôme collégial	0,383 (1,59)	-0,175 (-0,8)
Femme	0,575 ** (3,21)	0,223 (1,33)
Terre-Neuve-et-Labrador	0,341 (1,29)	-0,627 * (-2,04)
Île-du-Prince-Édouard	0,588 (1,61)	-0,955 (-1,71)
Nouvelle-Écosse	0,447 (1,6)	-0,884 * (-2,39)
Nouveau-Brunswick	0,243 (0,94)	-0,343 (-1,12)
Québec	-1,558 ** (-3,11)	1,587 ** (6,01)
Manitoba	0,016 0,05	-0,733 * (-2)
Saskatchewan	-0,238 (-0,89)	-0,534 (-1,51)
Alberta	-0,601 * (-2,12)	-0,589 * (-2,16)
Colombie-Britannique	-0,858 ** (-2,65)	-0,125 (-0,48)
Année 1996	0,832 (1,94)	0,120 (0,37)
Année 1997	0,636 (1,55)	-0,206 (-0,61)
Année 1998	0,306 (0,84)	0,226 (0,85)
Année 1999	0,061 (0,16)	0,070 (0,23)
N	2,065	
-2*log (rapport des vraisemblances)	3,449,60	
Variable dépendante (PS) :	0 = absence de fréquentation universitaire/collégiale 1 = fréquentation collégiale 2 = fréquentation universitaire	
Nota : Statistiques z entre parenthèses; ** significatif à 1 %; * significatif à 5 %.		

Par rapport aux étudiants de la tranche de revenu intermédiaire, les étudiants de la tranche supérieure ont plus de chances de fréquenter l'université et ceux de la tranche inférieure, moins. Le coefficient de la variable est non seulement plus élevé pour la tranche inférieure que pour la tranche supérieure (en valeur absolue), mais il est aussi significatif à 1 % pour la première et à 10 % pour la seconde. Dans la fréquentation collégiale, le revenu ne semble pas avoir une influence marquée, car les coefficients sont peu élevés et non statistiquement significatifs.

Si le père ou la mère est titulaire d'un grade universitaire, la fréquentation universitaire est plus probable, mais s'il s'agit d'un diplôme collégial, elle est un peu plus probable seulement par rapport à l'absence de grade ou de diplôme postsecondaire chez les parents. Dans la fréquentation collégiale, l'instruction des parents semble très peu jouer comme facteur.

Comme nous le disent les statistiques publiées des années 1990, les femmes sont plus susceptibles de fréquenter l'université que les hommes (valeur significative à 1 %)¹⁵. Cependant, elles ont seulement un peu plus de chances de fréquenter le collège que les hommes et la différence n'est pas statistiquement significative.

Nombre de coefficients provinciaux ne sont pas significatifs et indiquent que les étudiants des provinces en question ont à peu près les mêmes chances que les étudiants de l'Ontario (catégorie de référence) d'aller à l'université ou au collège. La seule province qui se distingue à cet égard est le Québec. Comparativement à leurs homologues ontariens, les étudiants québécois sont bien moins susceptibles de fréquenter l'université, mais bien plus de fréquenter le collège. C'est peut-être en partie que de nombreux étudiants du Québec se trouvent encore au cégep deux ans après avoir terminé leur 11^e année, même s'ils prévoient faire des études universitaires. Il faudrait un horizon temporel plus lointain pour appréhender la situation québécoise avec plus de précision, mais notre exposé porte avant tout sur la situation nationale (la province étant une de nos nombreuses variables de contrôle).

3.2.2.2 Modèle 2 : éloignement de l'école

La fréquentation universitaire est moins probable chez les étudiants qui doivent franchir plus que la distance de navettage pour se rendre à l'université (Frenette (2002)). Si ces mêmes élèves sont à distance de navettage d'un collège, ne compensent-ils pas par des probabilités supérieures de fréquentation collégiale? Dans le modèle 2, nous ajoutons une variable d'éloignement de l'école pour répondre à cette question. Les autres variables sont toutes les mêmes que dans le modèle initial au tableau 4. Les résultats du modèle 2 figurent au tableau 5.

¹⁵ On trouvera plus de détails sur les tendances des inscriptions à l'université aux tableaux CANSIM 580602, 580603, 580701 et 580702.

Tableau 5 : Modèle 2 de fréquentation postsecondaire - variables d'éloignement ajoutées
(modèle logistique multinomial)

	Fréquentation universitaire (PS = 2)	Fréquentation collégiale (PS = 1)
Valeur à l'origine	-1,990 ** (-4,59)	-1,470 ** (-4,76)
Tranche de revenu supérieure	0,360 (1,77)	0,209 (1,07)
Tranche de revenu inférieure	-0,672 ** (-2,64)	-0,056 (-0,24)
Collège à proximité	-0,526 ** (-2,64)	0,319 (1,65)
Ni université ni collège à proximité	-0,539 (-1,64)	-0,707 * (-1,98)
Plus haut degré de scolarité du père ou de la mère : grade universitaire	1,362 ** (5,49)	0,110 (0,46)
Plus haut degré de scolarité du père ou de la mère : diplôme collégial	0,371 (1,53)	-0,186 (-0,85)
Femme	0,576 ** (3,2)	0,208 (1,24)
Terre-Neuve-et-Labrador	0,507 (1,87)	-0,676 * (-2,19)
Île-du-Prince-Édouard	0,561 (1,53)	-0,944 (-1,69)
Nouvelle-Écosse	0,426 (1,51)	-0,878 * (-2,37)
Nouveau-Brunswick	0,278 (1,07)	-0,382 (-1,25)
Québec	-1,559 ** (-3,1)	1,639 ** (6,13)
Manitoba	0,093 (0,31)	-0,649 (-1,76)
Saskatchewan	-0,003 (-0,01)	-0,679 (-1,93)
Alberta	-0,546 (-1,91)	-0,563 * (-2,06)
Colombie-Britannique	-0,812 * (-2,49)	-0,128 (-0,48)
Année 1996	0,845 * (1,96)	0,119 (0,37)
Année 1997	0,648 -1,58	-0,226 (-0,66)
Année 1998	0,329 (0,9)	0,206 (0,78)
Année 1999	0,084 (0,22)	0,068 (0,23)
N	2 065	
-2*log (rapport des vraisemblances)	3 432,65	
Variable dépendante (PS) :	0 = absence de fréquentation universitaire/collégiale 1 = fréquentation collégiale 2 = fréquentation universitaire	
Nota : Statistiques z entre parenthèses; ** significatif à 1 %; * significatif à 5 %.		

Notons d'abord que les coefficients des variables explicatives incluses dans le premier modèle sont d'un comportement semblable lorsqu'on ajoute des variables d'éloignement de l'école. En d'autres termes, leur signe ne change pas et leur ordre de grandeur et leur signification demeurent largement les mêmes. Par rapport aux étudiants ayant une université et un collège à proximité, les étudiants proches d'un collège seulement et ceux qui n'ont ni collège ni université à proximité sont moins susceptibles de fréquenter l'université (la marge est en gros la même compte tenu des valeurs égales des coefficients). La fréquentation collégiale est plus probable chez les étudiants ayant seulement un collège à proximité que chez les étudiants proches d'une université et d'un collège (niveau de signification de 10 %). Ainsi, la fréquentation collégiale augmente chez les étudiants demeurant loin des universités, mais près des collèges. Par ailleurs, les étudiants éloignés des collèges ont moins de chances de fréquenter le collège que ceux qui en sont proches, qu'il y ait une université à proximité ou non (niveau de signification de 5 % dans les deux cas).

3.2.2.3 Modèle 3 : interaction du revenu familial et de la distance de l'école

Comme nous savons que les étudiants qui auront sans doute le moins accès à l'université à cause de la distance de navettage sont ceux qui appartiennent à des familles moins favorisées sur le plan du revenu (Frenette (2002)), il serait instructif d'apprendre si les intéressés tirent parti de la proximité des collèges (en compensation de ce manque d'accès à l'université). Pour répondre à cette question, nous mettons en interaction les variables de la distance et du revenu dans le modèle 3. Les résultats figurent au tableau 6 qui suit.

Tableau 6 : Modèle 3 de fréquentation postsecondaire - interaction de la distance et du revenu (modèle logistique multinomial)

	Fréquentation universitaire (PS = 2)	Fréquentation collégiale (PS = 1)
Valeur à l'origine	-1,997 ** (-4,57)	-1,510 ** (-4,72)
Tranche de revenu supérieure	0,346 (1,51)	0,287 (1,28)
Tranche de revenu inférieure	-0,571 * (-2,05)	-0,068 (-0,24)
Tranche de revenu supérieure* collège à proximité	-0,401 (-1,3)	-0,096 (-0,31)
Tranche de revenu intermédiaire* collège à proximité	-0,358 (-1,27)	0,501 (1,59)
Tranche de revenu inférieure* collège à proximité	-1,601 ** (-3,28)	0,568 (1,55)
Tranche de revenu supérieure* ni université ni collège à proximité	-0,213 (-0,53)	-0,587 (-1,06)
Tranche de revenu intermédiaire* ni université ni collège à proximité	-1,175 (-1,87)	-0,656 (-1,18)
Tranche de revenu inférieure* ni université ni collège à proximité	-0,521 (-0,5)	-1,023 (-1,27)
Plus haut degré de scolarité du père ou de la mère : grade universitaire	1,377 ** (5,52)	0,101 (0,42)
Plus haut degré de scolarité du père ou de la mère : diplôme collégial	0,379 (1,57)	-0,179 (-0,82)
Femme	0,585 ** (3,25)	0,212 (1,26)
Terre-Neuve-et-Labrador	0,504 (1,84)	-0,703 * (-2,26)
Île-du-Prince-Édouard	0,546 (1,5)	-0,948 (-1,69)
Nouvelle-Écosse	0,410 (1,46)	-0,874 * (-2,36)
Nouveau-Brunswick	0,249 (0,96)	-0,376 (-1,22)
Québec	-1,568 ** (-3,11)	1,646 ** (6,1)
Manitoba	0,073 (0,24)	-0,628 (-1,7)
Saskatchewan	0,001 (0)	-0,696 * (-2,04)
Alberta	-0,574 * (-1,99)	-0,562 * (-2,04)
Colombie-Britannique	-0,833 * (-2,55)	-0,115 (-0,43)
Année 1996	0,846 * (1,97)	0,124 (0,38)
Année 1997	0,648 (1,58)	-0,215 (-0,63)
Année 1998	0,329 (0,9)	0,209 (0,79)
Année 1999	0,071 (0,19)	0,079 (0,27)
N		2,065
-2*log (rapport des vraisemblances)		3,423,72
Variable dépendante (PS) :	0 = absence de fréquentation universitaire/collégiale 1 = fréquentation collégiale 2 = fréquentation universitaire	
Nota : Statistique z entre parenthèses; ** significatif à 1 %; * significatif à 5 %.		

Pour cerner la question de la montée de la fréquentation collégiale en région éloignée par tranche de revenu, nous devons regarder les coefficients de fréquentation collégiale. Nous devons plus précisément considérer les coefficients de l'interaction revenu-distance. Dans la tranche supérieure de revenu, les étudiants proches d'un collège seulement ne sont pas plus susceptibles de fréquenter

le collège que ceux qui sont proches d'une université et d'un collège à la fois (le coefficient de « tranche de revenu supérieure*collège à proximité » est légèrement négatif). Il semble y avoir augmentation de la fréquentation collégiale chez les étudiants appartenant à des familles à petit et moyen revenu. Les coefficients tant de « tranche de revenu inférieure*collège à proximité » que de « tranche de revenu intermédiaire*collège à proximité » sont positifs sans être tout à fait significatifs au niveau de 10 %.

Dans les trois tranches de revenu, la fréquentation collégiale est moins probable chez les étudiants éloignés des collèges que chez ceux qui sont proches des deux types d'établissements. Dans le modèle 2, nous avons pu voir que le coefficient est significatif à 5 % s'il n'y a pas interaction avec le revenu familial. À noter que la taille d'échantillon de chaque tranche de revenu est très faible dans cette catégorie de distance. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles les résultats ne sont pas significatifs. Une autre est que le groupe de référence formé des étudiants proches d'un collège et d'une université, qui est nombreux à préférer l'université au collège. Les étudiants de familles à petit et moyen revenu sont moins susceptibles de fréquenter le collège s'il n'y en a pas un à proximité, que s'il y en a un (mais sans qu'une université soit proche). Dans ce cas, le niveau de signification est de 10 %.

3.2.3 Importance du facteur de l'éloignement de l'école

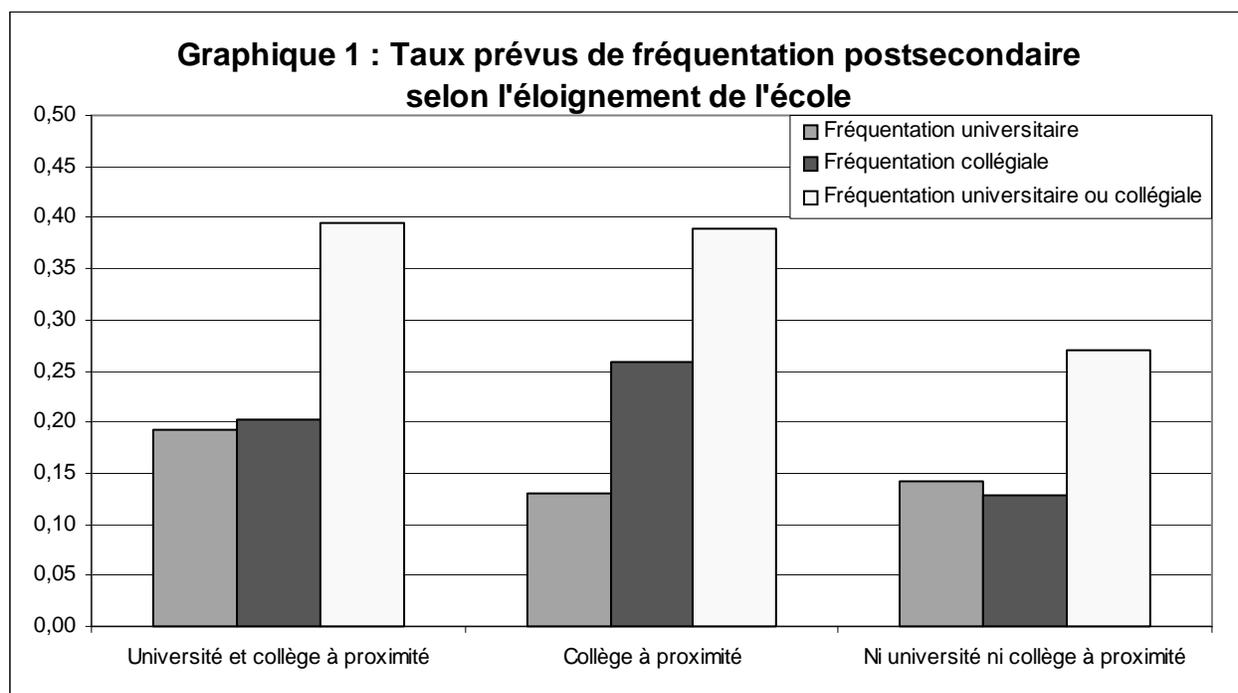
Jusque-là, nous nous sommes attachés au facteur de l'éloignement de l'école dans une suite de modèles logistiques multinomiaux. Pour mieux apprécier son importance, nous avons tiré des régressions les probabilités prévues de fréquentation postsecondaire par la formule générale suivante :

$$(3) P_{ij} = \exp(\mathbf{x}_i' \mathbf{b}_j) / [1 + \sum_k \exp(\mathbf{x}_i' \mathbf{b}_k)], \quad k = 1 \text{ to } 2 \text{ (collège} = 1; \text{ université} = 2)$$

où « P_{ij} » est la probabilité prévue de fréquentation postsecondaire « j » de l'individu « i » et « $\mathbf{x}_i' \mathbf{b}$ », une combinaison linéaire des variables explicatives (pour un ensemble donné de valeurs \mathbf{x}_i'), chacune étant multipliée par son coefficient de régression estimé en \mathbf{b} . Les valeurs de prévision se calculent au niveau individuel, puis se mettent en moyenne sur tout l'échantillon en fonction des divers scénarios d'intérêt. Voir Frenette (2002) pour connaître les avantages de cette technique.

Le graphique 1 indique les probabilités prévues de fréquentation universitaire et collégiale des étudiants des trois catégories de distance. On y trouvera aussi les probabilités prévues de fréquentation de tout type d'établissement postsecondaire. Nous avons tout simplement sommé les probabilités prévues de fréquentation universitaire et collégiale. Les probabilités du graphique 1 sont fondées sur les coefficients estimés dans le modèle 2.

Lorsqu'il y a une université et un collège à proximité, les étudiants ont des chances égales de fréquenter l'un ou l'autre de ces établissements. S'il n'y a qu'un collège à proximité, le taux de fréquentation universitaire décroît considérablement, mais le taux de fréquentation collégiale s'élève nettement. Somme toute, le taux global de fréquentation postsecondaire (de l'université et du collège) est à peu près le même pour les deux groupes d'étudiants avec une valeur approximative de 40 %. Ainsi, bien que les étudiants qui doivent franchir plus que la distance de navettage pour fréquenter l'université soient moins susceptibles de le faire, ils ont autant de chances de faire des études postsecondaires en général dans la mesure où un collège se trouve à proximité. Que ce soit là le premier choix des intéressés est, bien sûr, une question à laquelle nous ne saurions répondre avec les données dont nous disposons ici.

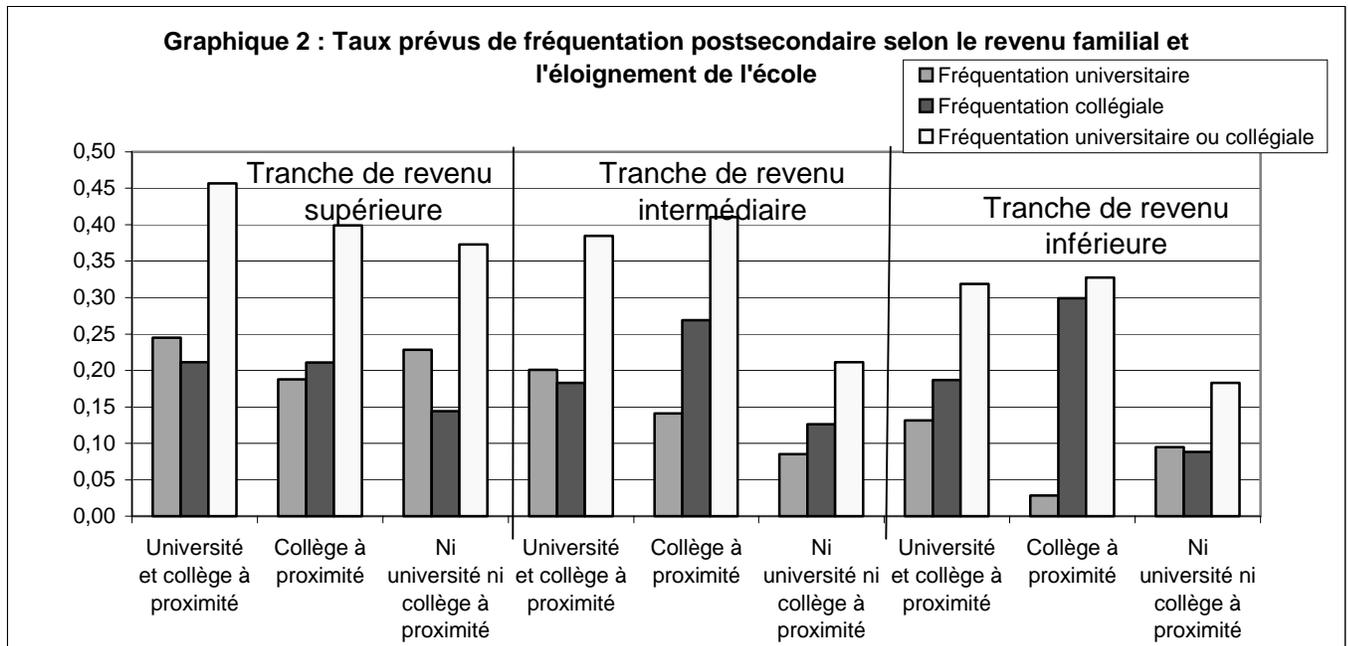


Le taux de fréquentation collégiale est de 37 % moins élevé chez les étudiants qui sont hors de distance de navettage d'un collège que chez ceux qui sont à distance de navettage¹⁶, d'où l'impression que la distance pose un problème à certains élèves qui envisagent des études collégiales. Il reste que 3,4 % seulement des étudiants de notre échantillon habitent loin d'un collège. Comme le décrit Frenette (2002), l'éloignement de l'école est un problème pour bien plus d'élèves qui songent aux études universitaires, soit environ un sur cinq.

Le graphique 2 indique les taux de fréquentation postsecondaire pour les trois tranches de revenu, données issues du modèle 3. On peut voir que, chez les étudiants des familles de la tranche supérieure de revenu, le taux de fréquentation est le même, qu'une université et un collège soient proches ou un collège seulement. Comme la fréquentation universitaire est moindre chez ces mêmes

¹⁶ Pour obtenir ce chiffre, nous avons dû établir le taux de fréquentation collégiale de tous les étudiants demeurant près de collèges. Nous avons dû à cette fin, calculer une moyenne en pondération de population des taux prévus de fréquentation collégiale des étudiants habitant à proximité des deux types d'établissements et d'un collège seulement.

étudiants lorsqu'ils ont à franchir plus que la distance de navettage, on peut aussi constater une baisse modérée de leur taux global de fréquentation. Par ailleurs, chez les étudiants des familles des tranches intermédiaire et inférieure de revenu, la fréquentation collégiale est bien plus probable si les intéressés ont seulement un collège à proximité comparativement aux étudiants de la même tranche de revenu qui habitent près d'une université et d'un collège. Le taux global de fréquentation postsecondaire se situe à peu près au même niveau dans les tranches inférieure et intermédiaire de revenu familial, que les étudiants aient à proximité un collège seulement ou une université et un collège à la fois.



La fréquentation collégiale est moindre chez les étudiants hors distance de navettage d'un collège sans égard à leur revenu familial, mais cet effet négatif se fait bien plus sentir chez ceux qui appartiennent à des familles moins favorisées sur le plan du revenu. Rappelons-nous cependant que, au tableau 6, les coefficients n'étaient pas statistiquement significatifs pour ces différences.

4. Conclusion

Des travaux antérieurs nous disent que les élèves du palier secondaire qui ont plus que la distance de navettage à franchir pour se rendre à une université sont bien moins susceptibles de fréquenter l'université peu après leurs études secondaires que ceux qui n'ont pas cette distance à parcourir, notamment les étudiants des familles moins favorisées sur le plan du revenu. Dans la présente étude, nous avons voulu répondre à trois questions complémentaires. Les étudiants qui habitent loin des universités ont-ils plus de chances de fréquenter le collège s'il y en a un à proximité, bien que les études collégiales puissent ne pas être leur premier choix? Si on considère que l'éloignement joue un rôle si négatif dans l'accès à l'université chez les étudiants au revenu familial inférieur, ceux-ci compensent-ils en fréquentant le collège? Enfin, l'éloignement du collège est-il un obstacle de taille pour ceux qui envisagent des études collégiales?

D'après nos résultats, la fréquentation collégiale est bien plus probable chez les étudiants hors distance de navettage d'une université s'il y a un collège à proximité. C'est ainsi que les taux de fréquentation postsecondaire sont à peu près les mêmes, soit à environ 40 % pour les étudiants demeurant près d'un collège ou près d'un collège et d'une université à la fois. La fréquentation collégiale s'accroît chez les seuls étudiants des familles à petit et moyen revenu, c'est-à-dire chez ceux qui auront le plus à souffrir de l'éloignement dans leur accès à l'université. Les étudiants des familles au revenu supérieur n'ont pas plus de chances de fréquenter le collège si c'est le seul choix qui s'offre à proximité.

La fréquentation collégiale est moins probable dans une proportion de 37 % chez les étudiants hors distance de navettage d'un collège que chez ceux qui habitent plus près d'un collège. Comme pour la fréquentation universitaire, l'effet négatif de la distance d'un établissement collégial se fait bien plus sentir chez les étudiants appartenant à des familles moins favorisées sur le plan du revenu. Il reste que l'éloignement de l'école se pose généralement moins comme problème dans le cas des collèges que dans celui des universités. Il y a 3 % seulement des étudiants qui ont plus que la distance de navettage à parcourir pour se rendre à un collège, et un sur cinq pour se rendre à une université.

Les tendances de la fréquentation universitaire et collégiale selon le revenu familial et l'éloignement de l'école (graphique 2) s'accordent avec l'idée que l'augmentation des coûts dissuade les étudiants économiquement moins favorisés d'entreprendre des études universitaires ou collégiales. S'il n'y a pas d'université à proximité, les étudiants de la tranche inférieure de revenu familial auront bien moins de chances de fréquenter l'université que ceux de la tranche supérieure. La situation est la même s'il n'y a pas de collège à proximité, bien que cela soit bien moins courant. Dans les deux cas cependant, l'incidence sur les étudiants de la tranche intermédiaire de revenu familial se situera quelque part entre les incidences respectives sur les étudiants des tranches du bas et du haut.

Les conséquences à tirer de nos constatations ne se prêtent pas à une interprétation simple. Il est donc encourageant de voir que le taux global de fréquentation postsecondaire soit à peu près le même, qu'une université soit proche ou non, dans la mesure où il y a un collège à une distance raisonnable. D'aucuns pourraient en outre, faire valoir que les collèges servent les intérêts locaux en formant les élèves aux emplois qui existent aux alentours. Mais si tel est le cas, il est possible que leurs diplômés soient moins mobiles que les diplômés d'université (qui souvent doivent se tailler une place sur le marché du travail national, voire international dans certains cas). Finnie (1999) indique que les probabilités de déménagement dans une autre province ont généralement été moindres de moitié environ dans les années suivant l'obtention du diplôme chez les diplômés des collèges que chez les diplômés des universités dans les années 1980 et 1990¹⁷. Il importe aussi de se rendre compte que, du point de vue des étudiants, les collèges et les universités ont des finalités différentes. Ceux qui envisagent des études collégiales n'auront pas en général les mêmes objectifs de carrière que ceux qui songent à des études universitaires. Des étudiants peuvent caresser des projets que seule la fréquentation universitaire leur permettra de réaliser, mais ils ne pourront fréquenter l'université parce qu'il leur faudrait alors quitter le foyer familial. Ayant moins de choix

¹⁷ Cette constatation n'est probablement pas expliquée par le fait, que souvent, les étudiants universitaires doivent gagner une autre province pour fréquenter l'université et, ils peuvent ensuite revenir travailler dans leur province d'origine, puisque les diplômés d'université sont aussi plus mobiles que les diplômés de collège dans les deux à cinq ans qui suivent l'obtention du diplôme.

à exploiter, ils ont moins de chances de réaliser leurs projets que ceux à qui s'offrent et l'université et le collègue.

Bibliographie

- Butlin, G. (1999). “Déterminants de la poursuite d'études secondaires”, *Revue Trimestrielle de l'éducation*, 81-003-XPB au catalogue, Ottawa, Statistique Canada.
- Card, D. (1999). “The causal effect of education on earnings”, in *Handbook of labor economics*, Volume 3, O. Ashenfelter and D. Card, eds., North-Holland, Amsterdam.
- Christofides, L., Cirello, J., and Hoy, M. (2001) “Family income and postsecondary education in Canada”, *The Canadian Journal of Higher Education*, 31 (1), pp. 177-208.
- Finnie, R. (1999) “A Dynamic Analysis of the School-to-Work Transition of Post-Secondary Graduates in Canada”, Research paper R-99-14E, Applied Research Branch, Strategic Policy, Human Resources Development Canada.
- Frenette, M. (2002) “Trop loin pour continuer? Distance par rapport à l'établissement et inscription à l'université”, Direction des études analytiques documents de recherche, 11F0019MIF2002191 au catalogue, Ottawa, Statistique Canada.
- Mehmet, O. (1978). *Who benefits from the Ontario university system?* Toronto, ON: Ontario Economic Council.
- Meng, R., and Sentence, J. (1982). “Canadian universities: Who benefits and who pays?”, *The Canadian Journal of Higher Education*, 12 (3), pp. 45-58.
- Thiessen, V. and Nickerson, C. (1978). *Canadian gender trends in education and work* Ottawa: Human Resources Development Canada.